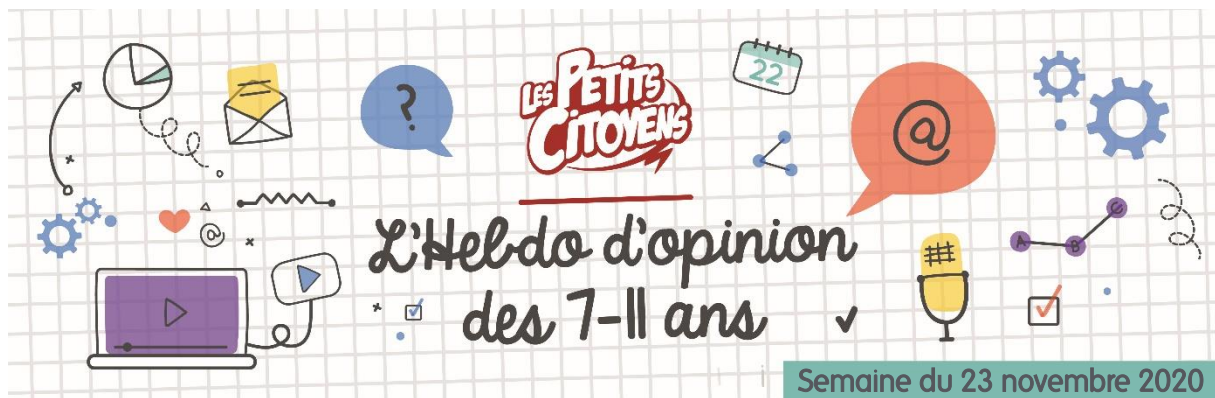




à la une



C'est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des filles et des femmes

Tous les ans, le 25 novembre, une journée très importante pour les droits des femmes a lieu : c'est la Journée internationale pour l'élimination de la **violence à l'égard des filles et des femmes**. Cette journée est l'occasion de rappeler les objectifs de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ce texte a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, mais il existe encore de nombreuses violences contre les filles et les femmes dans le monde. La violence **peut venir des compagnons ou des maris**, par exemple lorsqu'ils frappent leur femme ou les obligent à avoir des relations sexuelles sans leur **consentement** (on t'explique ce qu'est le consentement dans le sais-tu ?). Ce sont alors des violences conjugales. Les violences peuvent aussi avoir lieu **dans la rue ou au travail** : c'est le cas du harcèlement sexuel, c'est-à-dire **des moqueries, des remarques ou des insultes répétées en rapport avec le sexe** qui mettent mal à l'aise la personne. Il y aussi des violences contre des groupes de femmes (dans des pays pauvres) : c'est le cas, par exemple, lorsqu'on enlève des jeunes femmes de leur famille pour **les forcer à se prostituer**, c'est-à-dire avoir des relations sexuelles en échange d'argent. **Certaines femmes se marient très jeunes** : c'est ce qu'on appelle les mariages précoces forcés. Plus de 750 millions de jeunes filles dans le monde sont mariées avant leurs dix-huit ans, soit **une toutes les trois secondes**. Bien souvent, elles n'ont pas choisi leur mari : il peut arriver que ce soit leur père qui choisisse à leur place ou que la fille soit « donnée » en mariage car sa famille est très pauvre. **Pour lutter contre tous ces violences, l'Organisation des Nations Unies, le gouvernement et de nombreuses associations agissent au quotidien** : par exemple, en trouvant des logements aux femmes victimes de violence, en leur offrant du soutien psychologique ou encore de l'aide pour porter plainte contre une personne qui les harcèle. Depuis l'année dernière, 16 jours sont en particulier consacrés à la lutte contre les agressions sexuelles. C'est le mouvement « **Orangez le monde** » qui aura lieu cette année du 25 novembre au 10 décembre. Pour que toutes les filles et les femmes puissent être protégées des violences, **il faut en parler et agir le 25 novembre et toute l'année !**

La discut'minute



La violence, c'est toujours NON !

Agathe : Qu'est-ce que tu fais Sarah ? Tu joues à un jeu vidéo ?

Sarah : Non, je suis sur le site de l'ONU Femmes ! Je fais des recherches pour mon exposé sur les violences contre les filles et les femmes dans le monde. Tu savais que des filles sont mariées alors qu'elles ont notre âge ?

Agathe : Quoi ? Mais t'es ouf, Sarah, t'as que dix ans ! Et moi, neuf ! C'est pas possible !

Sarah : Ben, ça existe. Regarde, j'ai trouvé cet article sur Nada.

Agathe : C'est qui, Nada ?

Sarah : C'est une fille qui habite au Yémen, un pays du Moyen-Orient. Elle a été mariée de force à dix ans ! Heureusement, elle ne s'est pas laissée faire. Elle s'est réfugiée chez son oncle qui l'a aidée. Regarde, dans cette vidéo, elle raconte son histoire. La vidéo a été vue plus de deux millions de fois !

Agathe : Woah, c'est énorme ! Et qu'est-ce qu'elle dit dans la vidéo ?

Sarah : J'ai noté une phrase pour mon exposé, parce que je la trouve super importante. Elle dit : « Laissez-moi réaliser mes rêves. Je veux aller à l'école, devenir quelqu'un de reconnu et aider d'autres enfants. »

Agathe : Elle a grave raison de se battre ! Peut-être que ça peut aider d'autres filles ! Tu sais, dans mon quartier, il y a une association. Peut-être que tu pourrais aller interviewer une des personnes de cette association pour ton exposé ? Sur leur porte, il y a une affiche contre les violences. Je crois que c'est une asso qui aide les femmes qui ont un mari violent.

Sarah : T'as raison, je vais aller les voir ! Je parle aussi des violences conjugales dans mon exposé. C'est quand un mari est très méchant avec sa femme et qu'il la tape.

Agathe : Oh là là, c'est horrible. Mais qu'est-ce qu'on peut faire ?

Sarah : Il existe un numéro que les femmes peuvent appeler si elles sont victimes : c'est le 3919. Il y a aussi beaucoup d'associations, comme celle de ton quartier, pour les aider. Et ce qu'elles veulent, c'est arrêter toutes les violences, maintenant !

Agathe : Je crois que tu es prête pour ton exposé ! Dis, je pourrais t'accompagner quand t'iras voir l'association ?

Sarah : Bien sûr ! Peut-être qu'on peut même les aider pour faire quelque chose. On va leur dire qu'on est trop motivées !



Mister Handi France a été élu !

Il s'appelle Joey Angol, il vient d'apprendre une très bonne nouvelle : cet homme de 31 ans a gagné l'élection de Mister Handi France. Ce concours ressemble un petit peu à celui de Miss et Mister France : plusieurs candidats s'affrontent pour gagner le titre pour un an. Mais au concours de Mister Handi France, tout n'est pas basé sur la beauté physique : on laisse

une part plus importante à la personnalité du candidat et son parcours de vie. Joey est atteint d'une infirmité motrice cérébrale : une partie de son cerveau est paralysée, ce qui fait qu'il a des difficultés pour se déplacer, pour coordonner ses mouvements et pour apprendre certaines choses comme lire ou écrire. Malgré ce handicap, il a plusieurs passions comme le football, la cuisine et... les concours de beauté ! Au départ, Joey s'était inscrit pour rigoler. Mais il s'est pris au jeu et le voilà maintenant Mister Handi France ! Bravo à lui !



Des exilés stylés

Jérôme Baku a fui le Congo, son pays, parce qu'il était en danger. Aujourd'hui, il est à Paris et attend une réponse à sa demande d'asile : c'est-à-dire que la France doit décider si elle l'accueille ou non pour le protéger des dangers auquel il fait face dans son pays natal. En attendant cette réponse, Jérôme n'a pas le droit de travailler. Mais il a trouvé une solution pour ne pas rester sans rien faire et être utile

aux autres : il coud des vêtements pour d'autres personnes exilées. Jérôme est artiste : il est diplômé de l'école des Beaux-Arts de la capitale de son pays, Kinshasa. Alors il a dessiné différents modèles de tee-shirts et a installé sa machine à coudre dans les locaux d'une association. Chaque personne choisit son modèle de tee-shirt et son tissu, puis Jérôme le coud, parfois avec l'aide du futur propriétaire du vêtement. Lorsqu'elles arrivent en France, les personnes exilées ont souvent une vie compliquée. Ils peuvent être en difficulté pour dormir, manger et s'habiller correctement. Avec ce projet, Jérôme leur permet d'être bien habillé et de choisir leur style !

Le sais-tu ?



Sais-tu ce qu'est le consentement ?

Le consentement, c'est quand on est d'accord avec quelque chose qui nous concerne. Par exemple, quand deux personnes sont amoureuses, elles s'embrassent et se font des câlins. Chacune des deux personnes est consentante : elle a envie que l'autre l'embrasse. Mais si un jour, une des deux personnes n'a pas envie, l'autre ne doit pas l'embrasser : elle n'a pas son consentement. Le consentement est une chose très importante. Personne n'a le droit de toucher le corps de quelqu'un d'autre sans son accord, même si les deux personnes se connaissent bien et même si, un autre jour, elles s'étaient déjà touchées ou embrassées par exemple. Notre corps nous appartient et c'est donc nous qui décidons seuls si l'on accepte que quelqu'un d'autre nous fasse un câlin, un bisou ou nous tienne la main. Pour savoir si une personne est consentante, il suffit de lui demander : si elle dit non, c'est non ! Si elle ne répond pas parce qu'elle est mal à l'aise ou qu'elle dit oui parce qu'elle se sent forcée à dire oui, c'est qu'il n'y a pas de consentement non plus !

Le mot de la semaine

Violence de genre : ce sont des actes de violence dirigés spécialement contre les filles et les femmes.

En anglais, on dit : « gender-based violence »

Le débat

On parle de la violence à l'égard des filles et des femmes

Selon toi, que pourrait-on faire pour mieux protéger les filles de la violence ?